Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n°213
OCTOBRE 2020

www.ville-lacreche.fr • Ville de La Crèche

BUDGET PARTICIPATIF des Deux-Sèvres

p.2
Budget participatif

sur BUDGETPARTICIPATIF79•FR

3 projets à La Crèche

Un coup de jeune pour le skate-park n° 1-705

Liaison cyclable vers Chavagné n°1-610

Salle d'activités créatives pour jeunes enfants n°1-555

p.4
Une rentrée des classes atypique

p.3
Sécurisation du cheminement entre les halles et le parking des Acacias

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
Mensuel
n°213
OCTOBRE 2020

En ligne : www.ville-lacreche.fr

L'édito de la Maire

C'est un grand plaisir de vous retrouver à travers les pages de ce bulletin, après la pause estivale et cette rentrée mouvementée.

Malgré mes espoirs, la crise du COVID nous atteint encore, nous contraint toujours. Il faut alors se poser la question des jauges dans les salles communales, et de quelles règles nous nous dotons collectivement pour reprendre nos activités en risquant au minimum pour notre santé. Ainsi, il va être demandé aux parents de porter le masque non seulement dans les établissements scolaires, mais jusque sur les parvis des écoles, lorsqu'il y a rassemblement.

ASSOCIATIONS
REPRISE DES ACTIVITÉS

Car à différents endroits, la vie souhaite reprendre son cours ! Le forum des associations a, selon moi, été une vraie réussite car il a permis à de nombreux bénévoles de présenter leurs activités, mais également de se retrouver. Comme la fréquentation a été moindre, je souhaite encourager les habitants à venir se renseigner, par exemple via le site internet, sur les activités nombreuses, sportives, solidaires, culturelles, qui font vivre notre ville, car je sais que chaque association a travaillé sur un protocole permettant la poursuite de ses activités en sécurité.

Cette période si particulière a des effets inattendus dans tant de domaines ! Je vais me permettre de présenter, au nom de la Municipalité, nos excuses dans le retard pris dans l'entretien des espaces verts. Il a été décidé en mars de permettre aux agents de rester confinés, à l'instar de la population, et le retard pris est exponentiel quand il s'agit de la végétation. Un plan d'action est mis en place et sa mise en oeuvre a débuté, mais il est certain que nous n'avons pas pris la mesure de cet impact à temps. Les services et moi-même nous engageons à résorber ce retard dans les meilleurs délais.

ESPACES VERTS
UN PLAN D'ACTION MIS EN OEUVRE

Un dernier mot pour vous inviter à un grand élan de mobilisation ! En effet, trois projets ont été portés par des habitant.e.s dans le cadre du budget participatif du département. Je ne saurais que trop vous encourager à voter en masse pour ces trois projets très représentatifs des envies créchoises.
Merci et bravo aux porteurs de projets !

Lætitia HAMOT
Maire de LA CRÈCHE

GROS PLAN

Budget participatif

En 2019, le Conseil Départemental lançait l'opération Budget participatif : chaque Deux-Sévrien âgé de 11 ans minimum était invité à déposer ses idées pour améliorer le quotidien dans le Département. Plus de 700 idées ont été déposées entre le 7 octobre 2019 et le 31 janvier 2020 !

3 projets retenus à La Crèche

Au final, 193 projets ont été retenus, dont 3 à La Crèche :

La rénovation complète du skate-park

Rénovation complète du skate-park avec reprise des modules endommagés proposée par un groupe de jeunes pour profiter pleinement de ce lieu d'échange idéalement situé à proximité du centre de loisirs.

La création d'une liaison cyclable vers Chavagné

Création d'une liaison cyclable reliant la sortie de la route de Chavagné, sur la RD7, au giratoire du centre routier, de façon à permettre aux citoyens de rejoindre le centre-bourg par la mobilité douce.

L'aménagement d'une salle d'activités récréatives pour les jeunes enfants

L'association de la MAM Bulle d'Enfants souhaite l'aménagement d'une nouvelle salle d'activités récréatives destinée aux touts petits et permettant de travailler sur la motricité, l'expression du corps, l'émotion et la communication.

L'heure est au vote

Jusqu'au 2 octobre les Deux-Sévriens sont invités à voter pour leurs projets préférés. Ils doivent choisir au minimum 3 projets, au maximum 6 projets.
Vote en ligne sur le site : budgetparticipatif79.fr

Nouveau au cinéma !

La carte d'abonnement

Le cinéma Henri-Georges Clouzot lance sa carte d'abonnement :

10 places pour 60 € *soit 0.90 € d'économie par place sur le tarif plein (6.90 €).*

Carte gratuite et rechargeable, *valable 1 an. En cas de recharge des places, le délai d'1 an est reporté depuis la date de la recharge.*

Plus besoin de venir avec de l'argent au cinéma, *la carte est scannée et les places sont décomptées directement.*

Le + : *idée cadeau pour les fêtes et anniversaires !*

ENVIRON-NEMENT

Le renard, un animal "nuisible" ?

Pour la nouvelle équipe de la majorité municipale, il représente plutôt un auxiliaire des cultures !

A travers son régime alimentaire, c'est un régulateur des populations de rongeurs, grands ravageurs des cultures, et qui constituent 80 % de ses repas. De plus, c'est un équarrisseur naturel, consommant aussi des cadavres. Enfin, il ne prélève pas plus de volailles de basse-cour que les chiens errants.

Le renard, un risque sanitaire pour les humains ?

Il est porteur du virus responsable de l'échinococcose alvéolaire, transmissible à l'homme. Là aussi, le risque n'est pas plus grand que nombre de nos animaux domestiques, chiens et chats par exemple, eux aussi porteurs de virus transmissibles.

Des études scientifiques ont même montré que les campagnes d'abattage (500 000 renards tués chaque année) n'avaient aucune influence sur la diminution de la population vulpine, mais provoquaient au contraire des portées plus importantes sur les territoires voisins et une dispersion des survivants sur le territoire, donc un plus grand éparpillement des pathogènes !

Ajoutons que son goût pour les rongeurs (entre 5 000 et 7 000 par an) diminue même le nombre de tiques, responsables de la maladie de Lyme, dont ces petits animaux sont porteurs.

Conclusion de ces études : les campagnes d'abattage sont non seulement inefficaces mais contre-productives puisqu'elles augmentent les risques de contamination.

Le renard un concurrent pour les activités cynégétiques ?

Pour cet animal opportuniste, les lâchers de gibiers à l'automne, incapables de se défendre dans la nature, sont une véritable aubaine ! Le renard n'est pas une espèce invasive. Il a toujours fait partie du paysage. Il s'auto-régule en fonction du territoire et de la nourriture dont il dispose. Il n'y a donc aucun risque de surpopulation. Il est même protégé dans certains pays européens, comme la Grande-Bretagne, le Luxembourg mais aussi en France, dans un département alsacien.

La Nature est fragile et la biodiversité faunistique et floristique est menacée par l'impact des activités humaines.

C'est cette vision, largement partagée par la nouvelle équipe, qui explique que La Maire n'a pas souhaité donner son agrément à deux demandes récentes de battue au renard sur le territoire communal.

Dépôt sauvage

*Récemment, un dépôt de plus de **100 kg de viande et morceaux de porc** a été constaté dans la nature, entre Fenioux et Mons. Face au risque sanitaire, un équarisseur a été mandaté pour retirer cette marque d'incivilité particulièrement scandaleuse. La Gendarmerie nationale mène actuellement une enquête pour retrouver le responsable.*

Opération nettoyage de la nature

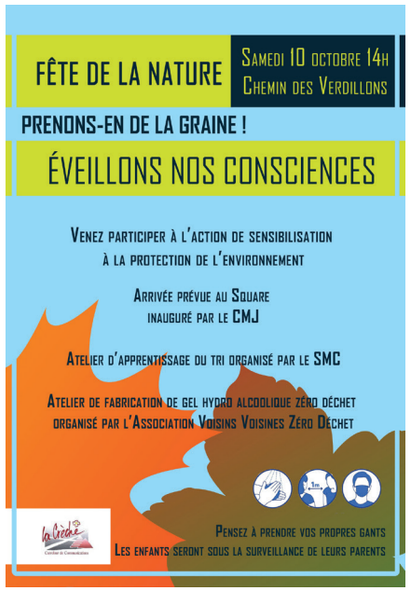

TRAVAUX

***Sécurisation du cheminement** entre les halles et le parking des Acacias : aménagement d'une **nouvelle circulation piétonne** au travers du square du monument aux morts.*

Nouvelle salle de bain à Ribambelle

Profitant de la fermeture estivale du multi-accueil Ribambelle, les entreprises sont intervenues pour la création d'une salle de bain supplémentaire au sein de la structure petite enfance. La pièce est équipée d'un meuble avec baignoire incorporée, plan de change et WC.

infos travaux

Enfouissement d'une ligne haute-tension entre Miseré et Chavagné

- *Début des travaux : octobre 2020*
- *Fin prévue : décembre 2020*
- *Demandeur : Gérédis*
- *Société : Bouygues*
- *Perturbations de circulation à prévoir : routes barrées et déviations. D'abord le centre de Miseré, puis Chemin de la Dibe et le chemin de la Fougeoire pendant les prochaines vacances scolaires*
- *Passage des bus : maintenu*
- *Soyez prudents à proximité des chantiers et attentifs aux signalisations.*

VIE CRÉCHOISE

Une rentrée des classes atypique

Malgré le contexte particulier, près de 530 élèves Créchois ont effectué leur rentrée dans la bonne humeur, mardi 1er septembre.

Malgré parfois quelques larmes vite oubliées, les enfants étaient ravis de retrouver leurs camarades et leurs enseignants, après cette longue période d'absence.

Ainsi, 54 enfants sont scolarisés à l'école Charles Trenet de Boisragon, 68 à l'école François Belin de Chavagné, 230 à l'école François Airault du bourg et 174 à la maternelle.

Afin d'éviter un rassemblement trop important de personnes devant l'école François Airault, 2 entrées avaient été prévues. Au sein des établissements, des consignes sanitaires strictes ont été instaurées. Les protocoles et dernières directives issues de l'Education nationale ayant été communiqués seulement lundi, les équipes pédagogiques ont dû s'adapter à la dernière minute.

A noter 2 changements de direction : Sandrine Chabeaudie et Eva Bachelier succèdent respectivement à Catherine Nédélec (bourg) et Carole Blanchet (Chavagné).

Bonne année scolaire à tous !

PORTRAITS

Sandrine Chabeaudie

Enseignante depuis 14 ans, Sandrine Chabeaudie effectue sa 10ème rentrée scolaire comme directrice à l'école élémentaire François Airault. Elle exerçait auparavant à l'école Proust-Chaumette à Saint-Maixent-l'Ecole. Pourtant, Sandrine Chabeaudie ne se destinait à l'origine pas à l'éducation nationale. Diplômée d'une maîtrise de biochimie, elle était cadre dans une entreprise du domaine pharmaceutique. L'envie « d'être utile, de transmettre des savoirs et des valeurs » et une mère enseignante l'ont conduite à une reconversion, via l'obtention du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Dans cet établissement de 217 élèves, cette Créchoise, maman de 2 enfants, souhaite travailler sur la dynamique d'école. Elle portera également son attention sur sa mission de cohésion d'équipe entre les 2 sites, François Airault et Agrippa d'Aubigné. Enfin, Sandrine Chabeaudie poursuivra la mise en place de projets fédérateurs pour l'ensemble des classes, du CP au CM2.

Eva Bachelier

Enseignante depuis 16 ans, Eva Bachelier occupe son 1er poste de direction à l'école élémentaire François Belin, à Chavagné. En poste à l'école Charles Trenet de Boisragon pendant 5 ans, elle avait, l'an dernier, assuré l'intérim de remplacement de la directrice Cécile Piégu, en congé maternité. Eva Bachelier réside à Vouillé et a 2 enfants. L'école François Belin compte 68 élèves, pour 3 classes. Dans son nouvel établissement, la directrice apprécie l'espace et la disposition des lieux. Elle mentionne également le fait que « la Commune fait en sorte que tous les élèves soient considérés sur un pied d'égalité, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent ». L'année scolaire 2020-2021 sera axée sur le thème des oiseaux. Les projets sont encore en cours de réflexion, mais il semblerait que l'un d'eux concerne la création d'une fresque sur un mur de la cour.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre, les habitants de La Crèche ont pu participer à une visite du centre bourg, guidés par Guy Poupin, historien. Les carrières de Saint-Martin ont rassemblé une quarantaine de pesonnes autour de M. Trachez, propriétaire des lieux, et les rencontres musicales organisées à l'église Notre-Dame-des-Neiges par l'association PONDN, ont accueilli une trentaine de personnes.

L'ADANE et l'Association Syndicale Libre des Riverains de la Sèvre ont, de leur côté, proposé 2 belles expositions de photos à travers la ville.

Enfin, l'aumonerie et le moulin du Pont de Vau avaient exceptionnellement ouvert leurs portes.

Visite de pré-rentrée

Lundi 31 août, la Maire, Laetitia Hamot et son Adjoint en charge de l'enfance et de la jeunesse, M. Larry Grelaud, accompagnés de Stécy Joré, Responsable du service enfance-jeunesse-affaires scolaire et Serge Naudin, Responsable des bâtiments, sont allés à la rencontre des 4 Directrices d'écoles.

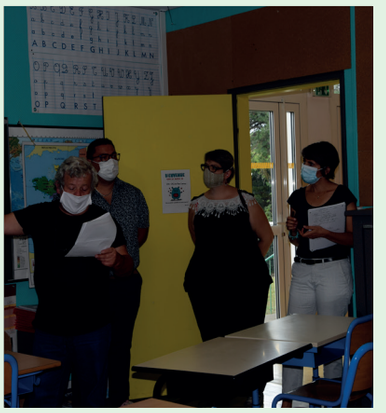

Cette visite de pré-rentrée avait pour objectif de constater les travaux effectués dans chacun des bâtiments durant la période estivale.

Ainsi, pour toutes les petites réparations, peintures, ou chantiers plus importants, un budget de fonctionnement de 146 730 € et un budget d'investissement de 19 760 € avaient été votés par la Commune.

à savoir

INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE MUSIQUE

Il est encore possible de s'inscrire à l'école de musique municipale.

De ***nombreuses disciplines*** sont proposées : guitare, saxophone, violon, flûte traversière, batterie...

Ateliers :
Jazz-musiques actuelles
Musique de rue (nouveauté rentrée 2020)

Cours individuels ou collectifs selon les disciplines.

+ d'infos : www.ville-lacreche.fr, rubrique Bouger et se divertir > Ecole de musique.

ASSOCIATIONS

3 questions à...

Benoît Neilz, nouveau Directeur de l'école de musique municipale

Quel est votre parcours ?

Je débute la batterie de manière fortuite au lycée, à 17 ans et intègre, dès mes débuts, un groupe de musique amateur dans le style Grunge, Punk-Rock et Métal. Très rapidement, je me produis sur scène et me passionne pour la batterie et la musique en général. Après le baccalauréat, je découvre le jazz, au Conservatoire de musique de Poitiers. En parallèle, j'étudie la guitare et l'harmonie. J'évolue alors dans diverses formations de styles différents et multiplie les concerts. Membre actif de l'association La Crèche Tremplin jusqu'en 1998, je contribue à l'organisation de concours de groupes musicaux sur la commune.

Depuis quand enseignez-vous ?

En 2001, je débute ma carrière de professeur dans les écoles de musique La Crèche et du Pays Mellois. J'y enseigne la batterie et y dirige des ateliers jazz et musiques actuelles tout en poursuivant mes études au Conservatoire de Poitiers. En 2006, j'obtiens mon DEM (Diplôme d'Études Musicales) de jazz, puis je fonde le « Benoît Neilz Quartet ». Je remporte le tremplin «Jazz In Out» en 2013. Je poursuis en outre ma formation de pédagogue. Les besoins de mon métier et ma curiosité m'amènent à pratiquer la guitare basse et le piano.

Comment abordez-vous votre nouveau poste ?

Succédant à Catherine Hecquard, à qui l'on doit l'essor de ce service communal, j'ai dans l'idée de poursuivre les efforts engagés. Mon objectif est de développer les pratiques collectives qui sont, à mon sens, un moyen essentiel pour permettre aux élèves de s'épanouir musicalement, tout en transmettant des valeurs d'écoute et de partage. Je souhaite également proposer des projets qui permettront à l'école de musique de sortir de ses murs en cherchant des partenariats avec d'autres structures culturelles comme le cinéma ou la médiathèque. Enfin, il nous faudra réfléchir à des solutions pour rendre l'école de musique accessible à un plus large public en travaillant sur les tarifs et sur les formules d'enseignement proposés.

Forum des associations

Samedi 5 septembre, le forum de la vie associative a eu lieu à la salle de l'Hélianthe, malgré les contraintes sanitaires.

Afin de respecter les consignes en vigueur, l'implantation de l'événement avait été modifiée, avec davantage de stands en extérieur. De même, les démonstrations de K'Danse (danse), de l'Envolée Créchoise (gymnastique rythmique) et de KMSD 79 (krav maga) se sont déroulées sur la pelouse.
L'occasion pour la quarantaine d'associations, fidèle au rendez-vous, de présenter ses activités, de rencontrer les visiteurs et d'inscrire de nouveaux adhérents.

5 nouveaux stands "parapluie"

Fin août, la Commune a investi dans 5 nouveaux stands "parapluie", destinés à compléter le stock de matériel mis à la disposition des associations pour organiser leurs manifestations.

Cette acquisition porte à 7 le nombre de structures de ce type disponibles, qui allient simplicité de transport et de montage. Elles répondent également aux critères de sécurité exigés par la réglementation, en matière de manifestations ouvertes au public.

Coût pour la Commune : 17 000 €

Consultez la liste du matériel mis à la disposition des associations et la procédure de demande de prêt :

www.ville-lacreche.fr, rubrique Bouger et se divertir > Vie associative > Prêt de matériel.

Tous les vendredis

Distribution alimentaire au Prahda

Chaque fin de semaine, une quinzaine de bénévoles de l'association Accueil et solidarité se relaie pour la distribution de denrées alimentaires aux résidents du Prahda (programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile), hébergés à l'ex-hôtel Formule 1. Les produits variés, en provenance de diverses associations caritatives (Secours populaire, Croix Rouge, Restos du Cœur) et d'entreprises locales (boulangers Créchois, Eurial, Pampr'œuf) sont conditionnés, contexte sanitaire oblige, sous forme de paniers tout prêts et acheminés grâce à un camion frigorifique, grâcieusement prêté par la société Vitt'frais de La Crèche.
Durant l'été, Laetitia Hamot, Maire, et Evelyne Auzuret, adjointe, ont assisté à la distribution et fait connaissance avec les résidents et les bénévoles d'Accueil et solidarité.

9 septembre

1er Chorégrafilm de KDanse La Crèche

En raison de la crise sanitaire, l'association K'Danse n'avait pu organiser son gala annuel. Qu'à cela ne tienne, la professeur, Caroline Pouzet, a proposé l'idée un peu folle de filmer toutes les chorégraphies du spectacle en extérieur ! Ainsi, les danseurs et danseuses se sont produits, sans public, dans divers lieux du territoire : les châteaux de Cherveux et François, le cloître de Saint-Maixent-l'Ecole, la Fédération des chasseurs de La Crèche...
Ce "Chorégrafilm", intitulé Rêves d'enfants, a été diffusé au cinéma Henri-Georges Clouzot, à l'attention des adhérents de K'Danse. La projection a rencontré un franc succès. Il est possible de commander le DVD à l'adresse suivante : associationkdanse79@gmail.com.
Bravo à l'association et à sa Présidente, Sabine Bidart, pour cette idée originale !

En ligne : www.ville-lacreche.fr

VIE MUNICIPALE

Prochain Conseil Municipal
mardi 13 octobre à 18 h
Salle de l'Hélianthe

Subventions versées

Caisse d'allocations familiales
Prestations de services RAMI: ***11 209 €***
Prestation de service ALSHP Périscolaire : ***39 137 €***
Subvention REAAP : ***1 200 €***

SIEDS
TCCFE 1er trimestre 2020 :* ***16 199 €***

MSA
Accueil jeunes enfants Ribambelle : ***1 341 €***

Fédération Française de Football
Subvention Stade Groussard : ***10 000 €***

**TCCFE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité*

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste " Ensemble, La Crèche de demain ! "

Nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée 2020. Nous aurions aimé vous adresser nos souhaits plus tôt, mais l'absence de parution du « mensuel » en Septembre nous en a empêché.

Fidèles à notre engagement, nous vous relayons les décisions prises et débats menés lors des Conseils Municipaux. Les procès-verbaux des deux derniers, non validés par les élus, ne sont pas encore à la disposition du public.

« Des investissements inconsidérés » écrit à plusieurs reprises l'Adjoint aux finances dans le mensuel de juillet-aout, quand il décrit - Les travaux du stade GROUSSARD, cœur de notre ville projet pour lequel la majorité en place de 2014 à 2020 a été élue - Les aménagements de la rue Barilleau et de la route de l'ISLE (aire de covoiturage) attendus depuis des années par les riverains, les collégiens et leurs parents – Les véhicules pour les services techniques, l'informatisation des écoles, la restauration de l'orgue. Inconsidérés pour certains MAIS Nécessaires et Attendus pour d'autres.

Lors du Conseil municipal du 30 juin dernier, nous avons été questionnés sur la capacité d'investissement de la commune sur le mandat actuel si notre liste avait été élue. Nous avons rappelé, ce que nous avions déjà annoncé pendant la campagne, que les années 2020 et 2021 seraient des années de stabilisation. En revanche, à compter de 2022, 3 des emprunts contractés,arrivaient à échéance, permettant ainsi d'investir à nouveau. L'Adjoint aux finances nous soutient que ces emprunts ne seraient échus qu'en 2024. Après vérification, nous confirmons que 3 emprunts se clôturent en 2022 pour une annuité de 95 000€, 1 autre en 2023 pour 22 000€ et 1 en 2024 pour 22000 €, au global 139 000 € d'annuités d'ici fin 2024. De même les années suivantes. L'arrêt de ces emprunts contribue à retrouver une capacité à investir mais également à améliorer le ratio de désendettement. Pour être transparent, les emprunts effectués en 2019 s'élèvent à 1 350 000€, ce chiffre peut paraître important, mais il représente,en fait, des annuités de 75 000€. N'oublions pas que la commune perçoit en 2020, 160 000 € de recettes fiscales supplémentaires par rapport à 2019 sans augmenter les impôts, ceci s'explique par la mise en place d'une politique communale dynamique et attractive des nouveaux habitats.
Dans cette même séance de conseil, l'Adjoint aux finances affirme que 73% des investissements de 2020 ont été engagés par l'ancienne municipalité. Interpelés par cette affirmation, et après vérification, nous déclarons que les investissements cités étaient en attente et non encore engagés, par exemple, pour le stade GROUSSARD : les jeux et le city-stade pouvaient être arrêtés. La majorité fait le choix de les poursuivre mais ont pris la décision de stopper ceux prévus pour l'éclairage. Donc ils avaient le choix ! Idem pour l'achat d'immobilier, rue Barilleau, dont la majorité a décidé l'achat. Quant au bâtiment, route de François,la majorité suspend, pour le moment, l'opération. Seuls les travaux de voiries étaient effectivement engagés voire réalisés mais il faut indiquer que pour de tels travaux des subventions sont versées par la Communauté de communes.

Certes l'état des finances de la commune est fragile, nous ne le nions pas. L'ancienne municipalité a fait des choix pour favoriser le lien social en investissant dans des équipements de qualité, ces investissements ont été régulièrement programmés durant ces 6 dernières années. La maîtrise des dépenses est une priorité mais elle doit être menée de façon raisonnée et non au détriment du reste.
L'autre mission, importante pour nous, est d'être attentifs à vos remarques afin de les retransmettre à la majorité ainsi nous avons noté :
Les jardinières de l'avenue ont disparu. Espérons que cela ne compromettra pas la fleur attribuée à notre commune et pour laquelle un jury devrait repasser prochainement.
La passerelle de Candé : Nous avons été alertés sur son état. Même si aucun accident n'est pour l'instant à déplorer, nous avons transmis l'information en commission. Nous serons vigilants aux travaux effectués.
La plateforme entre la piscine et la buvette de la pétanque : Il s'agit bien de l'aire de jeux pour enfants. Nous avons alerté la majorité de l'importance du remblai qui a été réalisé sur ce terrain alors même que cette zone est classée inondable dans le PPRI.
La carte scolaire : Nous siègerons au sein du groupe de travail constitué sur la question et vous tiendrons informer des décisions prises.
Nous disposons désormais d'un local situé 30, route de Champcornu à l'arrière de la maison des associations. Nous avons le plaisir de vous y convier le samedi 10 Octobre à 11 h pour un moment convivial d'échanges.
S.DUPUIS S.GUITARD H.HAVETTE A.IMBERT B.LEPOIVRE C.OMBRET C.RENAUD

INTER-COMMU-NALITÉ

Haut Val de Sèvre
Communauté de Communes

7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
https://cc-hautvaldesevre.fr/
Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.

ATLANSÈVRE
Haut Val de Sèvre

Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et Atlansèvre - pôle économique.

M.E.S Services
Un seul lieu pour vos démarches !

La Communauté de Communes poursuit son projet de territoire et sa politique d'aménagement.

Après plusieurs mois de travaux, elle a ouvert le 1er septembre, à deux pas de la Mairie de Saint-Maixent l'École, son nouveau pôle de services au public. Ce projet fait également partie du plan de revitalisation du centre bourg de Saint-Maixent l'École.

UN SEUL LIEU POUR VOS DÉMARCHES

Le bâtiment baptisé M.E.S Services, clin d'oeil à son usage passé, réunit en un seul lieu le Centre Intercommunal d'Action Sociale Haut Val de Sèvre, France services, l'Espace Régional Orientation (ERO), l'Espace public numérique, la Mission Locale, la CAF et les permanences des partenaires sociaux, mais aussi l'Office de Tourisme Haut Val de Sèvre. Ce dernier a ouvert ses portes le 4 août dernier. Dans quelques mois le tiers-lieu viendra compléter l'ensemble en investissant le premier étage.

Fonctionnel, accessible et moderne, pour les habitants, M.E.S Services regroupe des services diversifiés. Pour les services, ce nouveau lieu de travail favorise la mutualisation et le partenariat.

UNE SEULE ADRESSE, UN SEUL CONTACT :

Adresse postale : Ante1, rue Denfert Rochereau
79400 Saint-Maixent l'École

Tél. 05 49 76 79 44

Courriel : mes-services@cc-hvs.fr

Site internet : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : CommunauteDeCommunesHautValdeSevre

Un été au Rapido...

Vacances d'octobre

Le foyer ados sera ouvert en accès libre du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.
Inscriptions à partir du 28 septembre, uniquement par mail.

Foyer Ados le Rapido de La Crèche - 18 rue de Champcornu -
tél. 05 49 09 19 28 ou 06 85 37 92 91 - centreadolacreche@cc-hvs.fr

Fonds de soutien de l'économie locale

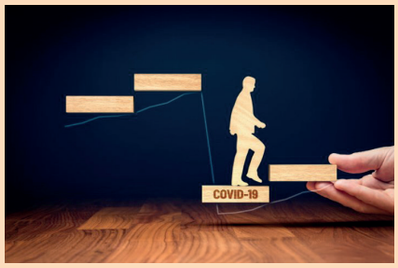

*La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre s'engage aux côtés des entreprises en créant un **fonds de solidarité** ; pour les aider à passer cette crise liée au COVID-19.*

*Par convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de Communes apporte son soutien aux secteurs économiques les plus touchés en se dotant d'un fonds exceptionnel de soutien **d'un million d'euros**.*

*Ce fonds a pour objectif d'aider les entreprises de **5 salariés et moins**, ayant un besoin de trésorerie né de la crise COVID-19 et insuffisamment financé par d'autres dispositifs. Pour les cafés, hôtels et restaurants, le critère d'effectif est fixé à 20 salariés.*

***+ d'infos :** www.Atlansevre.fr*

MÉDIATHÈQUE LA RONDE DES MOTS

Réouverture aux horaires habituels depuis le 1er septembre.

Vous pouvez emprunter pour 4 semaines :

8 livres + 4 revues + 2 CD + 2 DVD par carte enfant (gratuit)

8 livres + 4 revues + 2 CD + 2 DVD par carte ado (gratuit jusqu'à 17 ans)

8 livres + 4 revues + 5 CD + 3 DVD par carte adulte

Tarifs

Tarif normal : 20 € / Hors communauté : 30 € / Tarif réduit sur justificatifs : 5 € pour les étudiants, demandeurs d'emplois, assistantes maternelles, bénéficiaires du RSA et de l'AAH pour seul revenu.

Les ***contraintes d'accès*** restent les mêmes : port du masque, désinfection des mains, distanciation physique, pas de consultation sur place ni de poste internet ...

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche
Horaires d'ouverture :
Mardi-jeudi-vendredi 15 h 00 - 18 h 30
Mercredi 14 h 00 - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr
Site : www.cc-hautvaldesevre.fr
Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Agenda

Sam. 3 octobre
CONCOURS DE PÉTANQUE
Organisé par l'USC La Crèche
Boulodrome du stade Groussard

Renseignements : us-clacreche@gmail.com

10 & 11 octobre
SALON D'ART CONTEMPORAIN
Organisé par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
Samedi de 10 h à 19 h
Dimanche de 10 h à 18 h
Entrée libre

Renseignements : www.ville-lacreche.fr

Dim. 11 octobre
RANDONNÉE PÉDESTRE
Organisée par l'APE de Boisragon
Ecole de Boisragon
de 9 h à 12 h

Contact : 06 68 75 24 09

Mardi 13 octobre
CONSEIL MUNICIPAL
Salle de l'Hélianthe
à 18 h

Sam. 17 octobre
PORTES OUVERTES AU COTEAU DE BRELOUX
Organisées par Aide en Créchois
Jardin d'insertion du Coteau de Breloux, 23 route de Cherveux
de 10 h à 18 h

Mail : lecoteaubreloux@wanadoo.fr
Tél. 06 12 41 70 38 / 05 49 75 50 96
http://aide-en-crechois.org/

Mer. 21 octobre
SPECTACLE "PETIT DE CLOWN", CIE LES MATAPESTES
Organisé par la Municipalité
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
à 16 h 30 - Tarifs: 8€ / 6€

Renseignements : www.ville-lacreche.fr

Ven. 23 octobre
COLLECTE DE SANG
Organisée par l'Amicale de donneurs de sang
Salle de Champcornu
de 16 h à 19 h

Mer. 28 octobre
A L'HEURE DES SORCIERES
Organisé par la Médiathèque La ronde des mots, à 10h

Nombre de places limité, sur réservation au 05 49 05 36 09 ou mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr

A venir

LE GOÛTER DES AÎNÉS
Organisé par la Municipalité
Sam. 21 novembre
à l'Hélianthe

Bulletin d'inscription dans le prochain mensuel

ASSOCIATIONS

Vital'Form Crèchoise

Venez découvrir : Kuduro, Pilates, Steps, Fit'sticks, LIA, cross-training....
Bonne ambiance et dynamisme assuré !
Séances adultes à Chantoiseau, seniors et Pilate à Champcornu.
Adultes : lundi de 18h30 à 19h30 et mercredi de 20h30 à 21h30
Seniors : lundi et mardi de 9h30 à 10h30
Pilate débutant : jeudi de 17h45 à 18h40
Pilate fondamental : jeudi de 18h50 à 19h45
Renseignements : gymvolontaire-079015@epgv.fr

Association ACCORD

Aide à la Compréhension des Courriers, Orientation, Rédaction dans les Démarches administratives
L'association reçoit sur rendez-vous les particuliers pour un accompagnement individuel dans les démarches administratives.

Pour lutter contre l'exclusion numérique, les bénévoles proposent aux crèchois.e.s des séances informatiques gratuites.
Et n'oubliez pas d'acheter la « Baguette solidaire » dans les boulangeries de Mme et Mr GUILLON-PICARD et Mme et Mr RENAUDET. 1300 baguettes ont été collectées et distribuées à des personnes dans le besoin.
Contact : 06.89.74.51.88 - accord.lacreche79@gmail.com

LE CARNET

MARIAGE

25 juillet : Stéphanie LALOYER et Rodolphe SAUSSEAU
25 juillet : Léona MARTIN et Nicolas BEAUDOR
25 juillet : Valentine AUDURIER et Erwann DIJOUX
8 août : Pauline ROUX et Julien DAVID
29 août : Aline KÉROUANTON et Thibaud CHUPEAU
5 septembre : Nathalie ALBERT et David PITOL
12 septembre : Claire LABBAYE et David CONSTANTIN
12 septembre : Camille EPRINCHARD et Samantha BARITEAU

NAISSANCES

3 juillet : Danny SAUZER
23 juillet : Maël ROSSARD
25 juillet : Maylone BRUZZO
30 juillet : Pacôme RICHARD
8 août : Nolhan CANÉVET
15 août : Maxence DUPUIS
15 août : Louisa CHAUVEAU
25 août : Aya AHOUMA AHO
26 août : Louna CELLIER
31 août : Elina BOURDIT

DÉCÈS

22 juillet : Simone VIGNAULT	87 ans
27 juillet : Georges GRASES	56 ans
29 juillet : Suzanne MORINEAU	100 ans
31 juillet : Marise CORBIN	88 ans
1er août : Yvan ILIYNE	65 ans
30 août : Francine FÉMOLANT	70 ans
7 septembre : Micheline HAYE	82 ans
9 septembre : Jean-Pierre LAMBERT	76 ans
Le 13 septembre : Gisèle PIGEAUD	92 ans

Le Mensuel • **Directrice de publication :** Lætitia HAMOT • **Rédaction/Photos :** Pôle Communication - Mairie de La Crèche• **Conception graphique :** 3008 l'Agence • **Impression :** Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic - 3000 ex. N° dépôt légal 1446 •
Octobre 2020 N° 213 • Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRÈCHE • Tél. 05 49 25 50 54 - **www.ville-lacreche.fr**
IMPRIM'VERT

PEFC 10-31-1824 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org